

1883 – FEU de la JETEE PROMENADE de NICE

D'abord, un peu d'histoire :

C'est pour concurrencer Monte-Carlo, projet lancé en 1863 que Nice veut se doter d'un casino afin de fidéliser les riches hivernants qui séjournent sur la côte. Un premier établissement, le « *Casino de la méditerranée* » inauguré le 7 décembre 1867 vivra deux fastes saisons puis périlitera avant de devenir en 1870, l'hôtel Savoy.

Il faudra attendre le 9 avril 1878 pour que le Marquis D'Espouy de Saint Paul, adresse à Monsieur le Préfet des Alpes-maritimes une demande de concession sur le domaine maritime afin d'établir une jetée promenade « *où les touristes pourraient, après avoir acquitté un droit d'entrée, se promener au-dessus de la mer* ».

En 1882, sort de l'eau « *cet immense vaisseau aux coupoles hardies et lignes capricieuses* » avec son dôme culminant à 20 mètres, et ses aménagements : kiosque à musique, salle de concert, théâtre, cercle nautique et bains de mer. L'ouverture générale s'effectue le dimanche 1 avril 1883, bien que la salle de théâtre ne soit pas prête, et ce jour là « *tout le Nice mondain, princier et aristocratique a franchi le tourniquet de la jetée pour se répandre sur l'île flottante.* »

Qui, en ce superbe dimanche de printemps, aurait pu imaginer que ce somptueux palais vivrait ... trois jours ?

L'incendie :

4 avril 1883, cinq heures trente cinq de l'après-midi, les nombreux flâneurs qui savourent la douce caresse de cette fin de journée printanière, comme notre région sait en offrir, découvrent au dessus de la mer calme et limpide une fumée qui s'élève en spirale obscurcissant la sérénité du grand ciel bleu. Puis, en quelques minutes « *un véritable nuage de fumée s'éleva dans les airs et un crépitement sinistre se fit entendre (...)* En moins de temps qu'il ne faut pour le dire, la jetée promenade était dans son entier, la proie des flammes ».

Un article du « Petit niçois » soulignera « *c'était un spectacle grandiose dans son horreur, ce brasier ardent suspendu, à travers duquel on voyait très distinctement les ogives des fenêtres, les dentelures des balcons qui formaient comme des ombres chinoises sur ce fond incandescent* ». La grande coupole s'écroulera peu après puis tombera sur la mer une pluie de plomb et zinc fondus. En deux heures « *de ce beau monument sorti du génie humain, il ne restait plus qu'un amas informe de poutres calcinées et fers tordus* ».

Les secours :

Un article de presse de l'époque nous éclaire sur l'intervention :
« *Dès la première alerte les pompiers sont accourus et ont braqué leur pompe en face le bâtiment sur le pont qui le met en communication avec la promenade des Anglais. Mais que pouvait faire une et même dix pompes contre cette masse de bois et de feutre goudronnés, léchés de tous cotés par les flammes. Il ne fallait pas songer à sauver l'édifice, la chose était impossible, aussi le Capitaine Lattès s'est-il contenté de préserver le pont en faisant enlever d'abord les bois servant de banc à droite et à gauche de la balustrade et en arrêtant les progrès de l'incendie, au nord par le jet continu de plusieurs pompes.* » Nous découvrons au travers de ces lignes que le commandant de la Compagnie des pompiers de Nice allia deux techniques pour contenir au mieux le sinistre, la lutte directe au moyen de lances et surtout « la part du feu ». Un rapport nous précise même qu'une cabine en bois servant de bureau à l'entrepreneur fut précipitée dans l'eau par dessus la balustrade. Autre détail important, Nice possédait à cette époque « *plusieurs pompes* ».

Le « Petit niçois » soulignera que « *les dévouements étaient complètement inutiles ; dès les premiers instants, la jetée promenade était condamnée à disparaître et aucun secours ne pouvait l'arracher à sa destinée car le feu avait, dès le début envahi toutes les parties de l'édifice* ».

Imaginons quelques instants nos pompiers, manoeuvrant habilement sous l'œil d'une foule nombreuse canalisée par une escouade d'agents de police et en présence de Monsieur Alfred BORRIGLIONE, maire, accompagné de trois de ses adjoints.

Monsieur le Capitaine Lattès déclarera l'incendie complètement éteint à neuf heures trente du soir « *alors que la foule se retirait silencieuse et morne* ».

L'enquête :

Instruit par Monsieur le commissaire COUSIN et comportant l'audition de nombreux témoins dont douze ouvriers travaillant à l'aménagement du palais, le rapport d'enquête mettra en évidence de nombreux facteurs qui peuvent expliquer cet embrasement soudain.

Deux employés expliquèrent que « *travaillant près des lieux, ils avaient entendu une sorte de crépitement (...) L'un d'eux, pénétrant dans la grand' salle vit sortir de la fumée d'un vaste amoncellement de chaises récemment arrivées, encore entourées de paille (...) à son appel, ses camarades accoururent, on remua les chaises, et la flamme déjà très vive s'en dégagait* ».

La déposition du menuisier, Monsieur CIAUDO, figure dans l'édition du quotidien de l'époque : « *je restais sur l'étage au-dessus de la coupole avec trois autres collègues(...) un nuage de fumée et de flammes envahit la pièce. Je descendis avec mes camarades et nous allâmes chercher dans les magasins la pompe à incendie pour essayer d'éteindre le feu mais les ravages furent si rapides que tout secours était désormais inutile* ».

D'autres éléments livrés à Monsieur GAZAN, juge d'instruction, sont accablants : « *pour le garer de l'humidité, le bois employé dans la jetée avait été préalablement imprégné d'une matière qui est extraite de l'huile de pétrole (...) la plate-forme, au lieu d'être soutenue par des traverses métalliques, l'était par des simples rubans en fer, sans aucune solidité.* »

La thèse la plus souvent avancée sera que, malgré l'interdiction affichée partout, un « *fumeur ait lâché sa pipe, sa cigarette ou son cigare qui en tombant sur des copeaux ou sur du foin entourant les paquets de chaises entreposés dans la grande pièce, aura communiqué le feu à ces matières combustibles* ». Malgré tout, la rumeur d'un incendie volontaire circula longtemps en raison du témoignage de Madame SARTY comme quoi « *le feu avait éclaté en plusieurs points en même temps* ».

Et la suite ?

Le palais renaîtra de ses cendres en 1891 et enchantera tout le gotha niçois au rythme de ses « galas » et « grandes soirées » animés par 56 musiciens et 136 acteurs, chanteurs et choristes.

La première guerre mondiale le transformera en centre de convalescence pour blessés de guerre puis la « jetée » vivotera jusqu'à ce qu'en 1923, Monsieur le maire de Nice, Pierre GAUTHIER, visionnaire désireux d'attirer les riches touristes toute l'année en fasse « *l'établissement phare d'une saison d'été* ». Sous la coupole, alors, retentiront à nouveau les accents des concerts, pièces de théâtre, pendant que le casino battra son plein.

L'arrivée des troupes d'occupation le 12 novembre 1942 sonnera le glas de ce magnifique édifice qui fermera ses portes le 20 décembre. L'armée allemande désireuse de récupérer les 1000 tonnes de cuivre et 4000 tonnes de fer que représentait la jetée ordonnera sa démolition en janvier 1944 et le dépeçage du palais débutera le 8 mars de cette même année. Un incessant ballet de camions emmènera certaines pièces alors que d'autres seront disposées sur le rivage comme barrage anti-chars. Après le bombardement américain du 26 mai 1944, les allemands dynamiteront ce qui restait du plancher et les pilotis...

L'agonie de « notre Jetée » était terminée...

Ah ! Comme elle devait être belle, notre Jetée promenade dont le rideau de scène de la salle de concert arborait un magnifique soleil. Vestige effacé de ce Nice de la belle époque, cette coupole, si souvent représentée en aquarelle par MOSSA, brillait dans le cœur des vieux niçois tout comme elle devait resplendir illuminée dans la nuit étoilée au centre de ce panorama unique ...Notre baie des Anges...

Alain BERTOLO
Septembre 2005